

Oui, des associations d'usagers et ex-usagers en santé mentale peuvent prendre la parole publiquement en-dehors de la FNAPSY

Le 23 février 2014.

Nous, associations indépendantes d'usagers et ex-usagers en santé mentale, avons été choqués par l'affirmation de Mme Claude Finkelstein, aujourd'hui ex-Présidente de la FNAPSY consistant à dire qu'en dehors de son organisation et de sa personne il n'y avait pas de représentation, pas de parole légitime des usagers. A son sens, la prise de parole par tout autre usager ou association serait « instrumentalisée » par les professionnels si cet usager n'est pas « suivi » par la FNAPSY (Actualités sociales hebdomadaires, n°2846, 7 février 2014, « Questions à Claude Finkelstein », par Noémie Colomb).

Cette déclaration est un affront à la représentation indépendante des usagers patients et ex-patients de la psychiatrie, par nos associations dans leur diversité, qui existe et qui s'exprime bel et bien en France depuis de nombreuses années. Elle est aussi un affront aux professionnels de santé qui nous écoutent et avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années.

Nos associations apportent aux débats sur les questions de psychiatrie et de santé mentale une contribution riche de leurs diversités et de leurs compétences acquises par l'expérience vécue et la confrontation aux réalités du terrain qu'affrontent les personnes en situation de handicap psychosocial.

Nos organisations, chacune dans son champ d'action, communiquent aux responsables politiques et institutionnels une vision plus globale et plus large, dépassant les a priori, nécessaire à la compréhension des besoins et des propositions à apporter en réponse aux personnes concernées.

Nous œuvrons dans les champs du médical, médico-social, social et juridique y représentant légitimement nos pairs (usagers) en toute indépendance. Le rétablissement et l'intégration dans la Cité des personnes concernées souvent empêchées par les difficultés de la vie courante : respect des droits des usagers, logement, réinsertion par le travail, qualité des soins, sont depuis de nombreuses années les préoccupations qui motivent nos interventions sur le plan local, régional, et national.

Les affirmations de Mme Claude Finkelstein ne sauraient nous détourner de nos actions spécifiques ou de celles plus générales liées à notre volonté d'améliorer les conditions de vie et de suivi des usagers en santé mentale, et de faire respecter leurs droits.

Dans son rapport définitif de la mission d'information sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie du 18 décembre 2013, le député M. Denys Robiliard cite les interventions de plusieurs associations d'usagers indépendantes de la FNAPSY (Union nationale des GEM de France, Advocacy France, CRPA, GIA). Plus encore, dans son rapport d'étape du 29 mai 2013 qui a servi de support à sa proposition de loi réformant partiellement la loi du 5 juillet 2011 sur les soins en psychiatrie, M. Denys Robiliard fait référence au CRPA dont l'apport par une question de constitutionnalité a permis cette réforme. A l'occasion des auditions organisées dans le cadre de ce rapport nombreuses sont les associations non membres de la FNAPSY qui ont été appelées à s'exprimer prouvant en cela la richesse des différentes associations d'usagers en santé mentale et psychiatrie en France.

Nos organisations sont connues, sollicitées, écoutées, et continueront leur travail. Le changement de direction de la FNAPSY ne bouleverse pas le mouvement indépendant des usagers en santé mentale, il indique seulement qu'il y a encore du chemin à parcourir dans cette voie vers la reconnaissance de notre autonomie et de la validité d'une plus large représentation de nos différents

courants et opinions. Ceci dans l'intérêt d'une expression démocratique, libre, au bénéfice non seulement des personnes concernées constituant aujourd'hui 15 % de la population générale selon le dernier Eurobaromètre 2010, mais au bénéfice de notre société tout entière.

Les signataires :

Pour Advocacy France : M. Philippe Guérard, Président.

Pour Argos 2001 : Mme Annie Labbé, Présidente.

Pour le Cercle de Réflexion et de Proposition d'Actions sur la psychiatrie (CRPA) : M. André Bitton, Fondateur et Président.

Pour Humapsy : M. Mathieu Dissert, Fondateur et Président.

Pour Oxygem : M. Jean-Jacques Lambert, Président.

Pour l'Union nationale des GEM de France (UNGF) : Mme Maité Arthur, Fondatrice et Présidente.